

Société d'Agriculture de la Vallée de la Châteauguay

adresse postale : 611 Haute-Rivière, Châteauguay, Qc.J6J 5W6

tél : 450-692-0618, fax : 450-692-0765

Châteauguay, le 5 juin 2007

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Madame Pascale Tremblay

Monsieur Mario Dumais

Monsieur Jean Pronovost

Commissaires

Objet : Mémoire de la Société d'Agriculture de la Vallée de la Châteauguay (SAVC).

La SAVC existe depuis 1855, mais était connue à l'époque sous le nom de Société d'Agriculture du comté de Châteauguay. Dans l'histoire de l'agriculture au pays, il faut remonter à 1789 pour y trouver la première société d'agriculture mise en place par Guy Carleton, Lord Dorchester, gouverneur général du Canada. Donc, cette institution gouvernementale avait pour but de fournir aux cultivateurs, les connaissances nécessaires pour améliorer leur productivité. Avec le temps, elle fut dissoute et faut attendre jusqu'en 1834, année où une loi votée par la Chambre d'Assemblée prévoit la formation de sociétés de comtés et en précise le fonctionnement et les buts. Les sociétés en place fonctionnent avec l'appui gouvernemental, par des subventions et le soutien d'un conseiller agronome. Les objectifs visaient à améliorer les méthodes de cultures, en promouvant une agriculture plus rationnelle qui permettrait aux cultivateurs de vivre de leurs travaux de la terre.

Dans notre région, on voit naître la Société d'Agriculture de Beauharnois en 1829, celle d'Huntingdon en 1828 et, une subdivision de cette dernière donne naissance à celle d'Havelock qui tient des expositions depuis 1871 et, celle d'Ormstown depuis 1910. Avec le temps le gouvernement provincial, maître d'œuvre de ces sociétés d'agriculture, s'est retiré du fonctionnement en 1998 et les sociétés qui désiraient poursuivre leurs objectifs devaient changer de statut pour devenir sous la « Loi des Compagnies, Parties III (L.R.Q., chap. C-38, art.221) ». Notre société d'agriculture a décidé de poursuivre son mandat sous la dénomination de SAVC en agrandissant son territoire qui couvre les MRC de : Roussillon, Les Jardins-de-Napierville, Beauharnois-Salaberry et celle du Haut-Saint-Laurent et ce, sans l'aide du MAPAQ et de conseillers en agronomie. Pour fonctionner adéquatement, nous devons continuellement demander de l'aide aux députés locaux, aux intervenants en agriculture dans la région, aux commerçants agricoles, etc.

Les objectifs de la SAVC sont :

- 1- Promouvoir l'agriculture comme profession;*
- 2- Contribuer au maintien et au développement du milieu rural en faisant la promotion des produits locaux et régionaux;*

- 3- Vulgariser des pratiques culturelles, des techniques d'élevage et des techniques de gestion;
- 4- Sensibiliser les urbains aux vécus des producteurs et productrices agricoles.

Quand on regarde les objectifs de la SAVC, on remarque qu'aujourd'hui il est très difficile de les réaliser à 100%, car le contexte de l'application des lois gouvernementales et du « Je m'en foutisme » d'une bonne partie de la population font que vivre de l'agriculture en 2007 est du domaine des miracles.

1- Promouvoir l'agriculture comme profession.

Pour pouvoir avoir la tête haute pour crier fort et promouvoir que nous sommes des producteurs et productrices agricoles, il faudrait, aux yeux de la population en générale, être parfaits dans tout. Comme la perfection n'est pas de ce monde, autant agricole qu'urbain, nous devons fonctionner avec ce que nous avons en respectant le plus, avec tout ce qui est des plus élémentaires. Donc, avec de plus en plus de lois strictes émises par les différents paliers de gouvernement qui touchent à l'agriculture, le monde agricole ne peut se permettre (sauf quelques exceptions qui passent toujours entre les maillons du bon sens) de perdre son nom.

L'agriculteur et l'agricultrice sont fiers de ce qu'ils accomplissent pour nourrir le monde et de montrer aux autres que pour être à date dans tout, aujourd'hui la formation est nécessaire. Donc, nous sommes des gens qui méritons d'être reconnus au même titre que n'importe quelle profession, car nous devons gérer la santé des nos animaux et des nos champs. Nous devons, pour assurer la préservation des animaux et de nos récoltes, construire des granges, des étables, des silos, des lieux d'entreposage pour nos engrais, herbicides, etc. Nous devons aussi réparer nos machineries à moindres coûts, pour pouvoir fonctionner adéquatement dans nos champs. Nous tenons une comptabilité en ordre pour répondre aux lois de l'impôt, des assurances agricoles, des remboursements de TPS-TVQ, etc. Avec l'agritracabilité, les cahiers de charges sont nécessaires pour les animaux, les semences, les engrais, les herbicides etc. Donc, l'agriculteur et l'agricultrice des années 2000 doivent être polyvalents et exercer une multitude de professions sans en détenir les lettres officielles : vétérinaires, comptables, agronomes, ouvriers, machistes, etc.... Quand on regarde la couverture médiatique de certains journaux ou postes de télévision, ils font très souvent de l'agriculture un monde presque horrible, avec la collaboration de certains agriculteurs dissidents de l'UPA. Ceci ne donne pas souvent la bonne image qui doit revenir à l'agriculture du Québec.

2- Contribuer au maintien et au développement du milieu rural en faisant la promotion des produits locaux et régionaux.

Maintenir le milieu agricole dans son entité est presque irréalisable, à cause de l'étalement urbain qui cherche toujours à gruger les bonnes terres agricoles. Le gouvernement exproprie de belles et bonnes terres agricoles pour des autoroutes et les gens s'installent en campagne en pensant qu'ils sont en ville. La mission première de la CPTAQ qui était de protéger les terres agricoles, est devenue une vraie risée. Elle

accepte souvent les yeux fermés, des demandes de dézonage erronées. Toutes les contraintes environnementales qu'exige la présence des urbains en campagne font que les coûts d'exploitation des terres augmentent.

Que l'on prenne l'exemple des maisons construites en campagne, des villes qui viennent puiser leur eau dans des puits en plein campagne : ils nécessitent des lois contraignantes qui obligent les agriculteurs et agricultrices de ne pas arroser leurs champs près de ces maisons et des puits artésiens. Ces parties de terrain sont moins ou pas productives à cause des herbes envahissantes. L'odeur émise par l'épandage des fumiers est encore un autre exemple contraignant.

Cependant, à travers tout cela, une partie de la population veut s'approvisionner avec des produits locaux et régionaux. Elle veut avoir de la qualité à moindre coût. Elle ignore souvent que toutes les politiques mises en place par les gouvernements, cela doit se payer. Par contre, à cause des prix plus élevés, plusieurs préfèrent acheter des produits importés (sans normes de qualité et de production contraignantes comme les nôtres au pays) que d'acheter local, ce qui nécessite moins de transport, moins de pollution, et une fraîcheur garantie. Pour garantir la qualité des produits locaux et régionaux, il faut que les gouvernements passent une loi stricte avec homologation et étiquetage précis des produits vraiment québécois. Quand on dit produits québécois, c'est vraiment avec les produits d'ici, et non des produits et sous-produits qui viennent d'ailleurs. Cette recommandation va aussi pour tout ce qui est fait et produit au Canada.

3- Vulgariser des pratiques culturelles, des techniques d'élevage et des techniques de gestion.

La SAVC organise conjointement avec le Centre de formation professionnelle des Moissons de Beauharnois, un concours de labour annuel en septembre, pour permettre aux gens désireux d'y participer, d'améliorer leur technique de labour. Même si une mentalité vise au travail minimum des sols, il restera toujours cette alternative, car beaucoup de sols nécessitent du labourage à cause de sa structure trop argileuse.

Des visites dans des entreprises agricoles dans la région où dans des régions avoisinantes, des centres de formation, des entreprises de transformation, etc., permettent aux agriculteurs et agricultrices d'avoir une autre vision de l'agriculture et des techniques de gestion. On organise cette activité conjointement avec l'aide de la Coopérative agricole locale. Aussi une journée d'information agricole a lieu au printemps pour informer sur les nouvelles techniques agricoles, des machineries, des nouveautés environnemental etc. Lors de l'assemblée générale annuelle en décembre, l'après-midi est réservée pour de l'information agricole. Le conseil d'administration doit être à l'affût des nouveaux écrits et des nouvelles directives agroenvironnementales pour informer ses membres.

Pour réaliser ces activités à moindre coût, la SAVC doit continuellement chercher des commanditaires et des subventions. Tous les membres du conseil d'administration sont des personnes bénévoles.

4-Sensibiliser les urbains aux vécus des producteurs et productrices agricoles.

Tout au long de ses activités, les gens du milieu urbain et agricole sont invités à y participer, à rencontrer les agriculteurs et les agricultrices et à ce moment là, ils discutent avec les gens du milieu agricole et voit l'effort mis par ce dernier pour nourrir le monde de manière sécuritaire. Souvent nous sommes interpellés concernant des sujets qui ont été traités à la télévision. L'émission de « La semaine verte » est regardée et écoutée par beaucoup d'urbains. L'information est aussi transmise via les journaux locaux et une brochure explique le fonctionnement de la SAVC.

Conclusion.

Cette institution qu'est la SAVC, née d'une volonté politique, est devenue au fil des ans, une société à numéro qui ne relève plus de cette volonté d'améliorer la condition des agriculteurs et des agricultrices. En se retirant des sociétés d'agriculture, le MAPAQ a retiré l'aide monétaire et l'aide d'une personne compétente en agronomie pour aider les agriculteurs et les agricultrices à améliorer leurs connaissances et compétences. Ces derniers doivent se débrouiller seuls pour trouver les informations et les gens qui doivent les renseigner sur toutes les nouveautés en agroenvironnement, en développement agricole, etc. Nous recommandons au MAPAQ de nous fournir une personne compétente en agronomie qui nous aiderait à réaliser nos objectifs comme cela était avant 1998.

Que les lettres de noblesse soient remises au MAPAQ, en ce qui a trait au travail des agronomes sur le terrain. Le contact avec les agriculteurs et agricultrices est inexistant. Les agronomes sont devenus des administrateurs, des bureaucrates, des gratte-papier. Ils n'ont plus le contact physique et direct sur le terrain. Les recommandations et les expériences ne s'apprennent pas seulement dans les livres. La pratique est ce qui est le plus important.

Aussi, suite aux énoncés précités, les gouvernements devraient mettre en place une loi et un logo qui identifierait les produits faits et produits au Québec et au Canada. Aussi, que les gouvernements émettent une politique sur les produits étrangers qui entrent au pays et qui ne respectent pas nos normes contraignantes. En permettant l'entrée de sous-produits qui entrent dans la fabrication de produits faits ici, cela nuit à l'économie de la province et du pays.

Que la mission première de la CPTAQ soit maintenue en préservant le territoire agricole. Il reste un peu moins de 2% des bonnes terres arables propices à l'agriculture pour nourrir notre monde, au Québec. Donc, les gens, les promoteurs, les entrepreneurs, les gouvernements, etc., doivent en être conscient. Veulent-ils être dépendant des autres pays où la qualité de production laisse souvent à désirer? L'avenir de nos enfants au Québec y en dépend.

*Yolande Baril Cécyre
Présidente de la SAVC*